

# Procès-verbal de l'Assemblée générale AVMVF Le Mont-sur-Lausanne, le 24.10.2015

En ouverture d'assemblée, l'Ensemble musical nous interprète une marche.

# 1. Ouverture et souhaits de bienvenue

Edmond OTTINGER, président, ouvre cette assemblée à 10h04. Il remercie tout le monde pour sa présence et déclare ouverte la 27ème assemblée générale de l'AVMVF.

Il relève la présence de nos invités :

M. Pierre OULEVEY, Président d'honneur de notre association,

de nos Membres d'honneur: MM. Gilbert CHRISTINET, Henri DUBOUX, qui aura un peu de retard Francis KÜNG, Charly SENN,

#### de MM.:

Jean-Pierre SUEUR, Syndic du Mont-sur-Lausanne,

Gérard MOJON, député,

Didier FROIDEVAUX, vice-président de l'ASM, responsable du dicastère Communication, Mme Monique PUIDOUX-COUPRY, Présidente de la SCMV,

Pierre-André MARTIN, Membre du Comité SCMV, responsable du dicastère des membres Pierre Alain WITZIG, Président de l'Union instrumentale du Mont-sur-Lausanne, société organisatrice de la journée,

Aimé GONTHIER, Ancien Président du GRAVM et Président d'Honneur de l'Association des Vétérans Musiciens du Valais Romand,

Ainsi que des représentants de nos associations sœurs :

Pour l'Association fribourgeoise MM Pierre-André LINIGER et Michel GOBET,

Pour l'Association iurassienne son Président M. Jean-Marie BOILLAT.

Pour l'Association neuchâteloise MM. Éric CHALLANDES et Henri COUCET,

Pour l'Association du Valais romand son Président Pierre-Eddy SPAGNOLI et Joseph-Antoine PERRIN.

Se sont excusés pour des raisons de santé nos Membres d'honneur René RICHARDET et Charles DUBUIS

Ainsi que les membres suivants :

Roland MULLER
Jean-Pierre GENOUD
Daniel MEYSTRE-CHARBON
Roland BRESSOUD
Maurice LAFFELY
Francis CLERC
Gérard GERBER
Bernard HENRY
Jean-Daniel RICHARDET

Sur 277 membres, 110 se sont inscrits et 77 sont présents



Régulièrement convoquée et valablement constituée, notre assemblée est donc prête à délibérer.

Avant de passer aux choses sérieuses, notre Président nous présente le nouveau directeur de l'ensemble musical. M. Éric MARTIN est un musicien et un directeur compétent, bien connu de la plupart d'entre nous. Il devrait être vétérans depuis longtemps, mais lorsqu'il fonctionnait comme directeur, ses années n'ont pas été annoncées. Il sera reçu comme Vétéran le 13 mars 2016, lors de la Journée des Jubilaires de Corcelles-près-Payerne. Edmond Ottinger lui souhaite dès lors la bienvenue et beaucoup de plaisir.

Il profite également de remercier Charly SENN pour son dévouement et tout le travail effectué pour notre Ensemble. Charly a cessé de diriger, mais continue comme musicien et archiviste pour préparer les carnets des musiciens.

A cet effet, il lui est remis une petite attention en espérant pourvoir profiter encore longtemps de sa présence et de son amitié.

Tout en remerciant les membres de l'Ensemble, il relève la présence d'une dame à la clarinette et d'un registre de 6 basses.

#### 2. Nomination des scrutateurs

MM René DIZERENS et Alain DEGLON sont désignés volontaires pour fonctionner comme tels.

#### 3. Admissions et démissions

Nous devons déplorer le décès des membres suivants : GAVIN Raymond, Châtel-St-Denis
PERDRIX Jean-Daniel, Payerne
DELACRETAZ Roland, Lausanne
MARTIN Ernest, Les Moulins
ROSSAT Éric, Corcelles-près-Payerne
MARTIN Auguste, Rossinière
ROD Albert, Ropraz
HAENI Albert, Grandcour
JAQUINET Raymond, Nyon
BOURGEOIS Gérard, Yens
MAGNENAT Claude, Vallorbe
RAINOLDI Albert, Begnins

L'Assemblée est priée de se lever pour honorer leur mémoire et celle de tous nos proches disparus durant l'année écoulée. L'Ensemble musical interprète un choral de circonstance.

Au cours de cette année, nous avons enregistré les démissions de DOUDIN Pierre-Alain, Payerne BIGLER Werner, Vulliens POULY Roger, Savigny ROSSIER Maurice, Villeneuve VON SIEBENTHAL Bernard, Yverdon RICHARD Gilbert, Forel

Par ailleurs, les nommés BORLOZ Alex, de Noville WEHREN Richard, de Gryon,

Ont été exclus pour non-paiement de la cotisation annuelle, en application de l'article 9 de nos statuts.



Cette année, nous enregistrons 13 nouvelles admissions, à savoir CAND Pierre-Alain, Ste-Croix EMMENEGGER Lotty, Rolle GENILLARD Corinne et Christian, Corbeyrier THARIN Corinne et Roger, Yverdon OULEVEY Pierre-Alain, Grandcour BOVIGNY André, Grolley BOVY Christophe, Marchissy VUICHOUD Anne-Christine, Vionnaz, notre clarinettiste RIHS Ernest, Payerne JOSI Françoise, Orbe PILET Denis, Romanel-sur-Lausanne

Personne n'ayant d'objection quant à l'admission de ces nouveaux membres, ils sont accueillis par des applaudissements nourris.

<u>La parole est donnée à M. Jean-Pierre SUEUR, Syndic du Mont-sur-Lausanne, pour nous dire quelques mots et nous présenter sa belle commune.</u>

#### 4. Lecture du PV de l'AG Ollon 2014

Notre Président rappelle qu'actuellement le PV est envoyé par poste et n'est lu que si un membre de l'assemblée le demande. Il précise que cela a un coût et implique un certain travail de photocopie et de mise sous plis.

Personne ne demande la lecture et aucune remarque n'est formulée quant au PV.

#### 5. Rapport du Président

Mesdames et Messieurs,

Chers Collègues.

Le Comité s'est réuni à 5 reprises durant l'année pour traiter les affaires courantes de notre association. Comme chaque année, il a partagé un repas très amical avec nos Membres d'Honneur, en novembre 2014.

L'association a été représentée en novembre 2014 à l'assemblée des délégués de la SCMV, puis en mars 2015 à la Journée des Jubilaires, ainsi que dans les différentes assemblées générales de nos associations sœurs, dans les cantons du Jura, de Fribourg, de Neuchâtel et du Valais.

En 2015, une délégation du Comité a rencontré une délégation de la SCMV, conduite par sa nouvelle Présidente, notamment pour échanger sur le rôle et le statut des vétérans musiciens dans le milieu musical vaudois et auprès de la SCMV.

En avril, le Comité, les Membres d'honneur vaudois, et quelques épouses et compagnes, se sont rendus à Develier, dans le Jura pour participer à la très sympathique Rencontre annuelle des Comités du GRAVM.

Enfin, en mai et septembre, le Comité a rencontré à 2 reprises les représentants de l'Union instrumentale du Mont, pour la préparation de la présente journée.

Pour l'avenir, entre autres chantiers, c'est votre Comité qui sera en charge d'organiser la rencontre annuelle du GRAVM, en avril 2016.

Peu après, nous organiserons le déplacement des vétérans à la Journée officielle de la Fête fédérale des Musiques, à Montreux, en juin 2016.

Comme vous pouvez le constater, votre Comité ne chôme pas.

Je profite de l'occasion pour remercier très chaleureusement tous les membres du Comité



pour l'excellent travail accompli, pour le soutien et l'amitié qu'ils me témoignent, ainsi que pour la magnifique ambiance qui règne lors de nos séances de travail.

Parmi les différents points que nous avons eu à traiter en cours d'années, nous avons à nouveau examiné les recettes, d'une part pour dynamiser notre association et d'autre part pour lutter contre une baisse d'effectif lente mais régulière.

Pour dynamiser notre association, j'avais déjà énuméré quelques pistes l'année dernière, comme par exemple trouver pour nos assemblée générales une animation attractive, ou inviter une personnalité qui présente un petit exposé intéressant ou organiser les transports des membres des différentes régions du canton jusqu'au lieu de l'assemblée annuelle et retour. Ces pistes n'ont pas encore été écartées et sont toujours d'actualité.

Pour la baisse d'effectif, le problème semble plus ardu. Après avoir connu un maximum de 300 membres, nous constatons que depuis quelques années, le nombre des départs, toutes causes confondues, est supérieur aux nombres des nouvelles admissions.

Nous avons testé plusieurs solutions, en écrivant une lettre à toutes les fanfares du canton, qui n'a eu qu'un piètre résultat, ou en offrant la première cotisation annuelle aux nouveaux membres. Nous avons la chance d'enregistrer cette année 13 nouvelles admissions, et nous en sommes heureux, mais près de 50 musiciennes et musiciens ont touché la médaille des 35 ans à la dernière Journée des Jubilaires. Nous avons donc cherché à contacter les nouveaux médaillés pour les inciter à nous rejoindre, et plusieurs nous ont dit qu'ils ne se sentaient pas encore assez vieux pour faire partie d'une association de vétérans.

C'est peut-être un des problèmes. Vous avez tous que vétéran ne signifie pas vieux, mais cette nuance n'est pas connue à l'extérieur de notre association, bien que je le répète aussi souvent que l'occasion m'est donnée de le dire.

Nous allons donc étudier la possibilité de modifier le nom de notre association. La question sera développée sous le point 10 de l'ordre du jour. Pour les autres solutions j'avais déjà lancé un appel l'an dernier pour que celles et ceux qui auraient une idée sur la question nous en fassent part. Pour l'instant, cet appel n'a pas été entendu, mais je ne perds pas l'espoir que l'une ou l'un d'entre nous, du Comité ou des membres, trouve la recette miracle pour provoquer une avalanche de nouveaux membres.

Qu'on se le dise et que vive encore longtemps l'Association Vaudoise des Musiciens Vétérans Fédéraux, sous ce nom ou selon une nouvelle appellation.

Aucune remarque n'est formulée au sujet du rapport du Président.

<u>La parole est donnée à Mme Monique PIDOUX-COUPRY, Présidente de la SCMC, puis c'est M. Pierre-André MARTIN qui prend la parole, à la demande de sa Présidente.</u>

#### 6. Rapport du caissier

Le café-croissant offert le matin est déjà une habitude et le Caissier fait un peu la tête face à la dépense, mais il va vous présenter ses comptes.

Au 31.09.2014, la fortune de notre association se montait à CHF 29'653,91. A la fin de l'exercice écoulé, elle s'élève à CHF 29'714,41 ce qui laisse une augmentation de fortune de CHF 60,50

La parole est donnée à Bernard VALLOTTON, rapporteur de la commission de vérification des comptes, assisté de Jean-Luc WEBER. Après examen de ceux-ci, tenus avec précision et exactitude par le caissier, il est demandé à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge au caissier ainsi qu'aux vérificateurs.

Aucun commentaire n'est fait concernant ces rapports et ils sont acceptés.



La parole est donnée à M. Gérard MOJON, député, qui profite d'un peu de répit entre les élections fédérales et la préparation des élections cantonales en 2016, pour nous adresser quelques mots

Le Président rappelle que le Comité est nommé pour 3 ans. Il n'y a donc pas d'élections statutaires cette année.

# 7. Cotisations

Comme l'année dernière, la cotisation annuelle permet de couvrir sans problème nos différents frais et ne sera donc pas modifiée. Il n'y a pas d'avis contraire à ce sujet.

#### 8. Budget 2016

Jean-Claude MAILLARD nous fait part de son budget pour l'année prochaine. Celui-ci boucle avec un déficit de CHF 1'140.00

La parole est donnée à M. Didier FROIDEVAUX, Vice-Président de l'ASM.

# 9. Désignation du lieu de l'AG 2016

Votre Comité a reçu une lettre de la part de la Fanfare de Gland qui souhaite nous recevoir en ses murs pour notre 28<sup>ème</sup> assemblée générale, qui est d'ores et déjà agendée au 22 octobre 2016.

Il n'y a pas d'autre candidature. Celle de Gland est acceptée.

<u>La parole est donnée à Jean-Marie BOILLAT, Président de l'Amicale des vétérans de la Fédération Jurassienne de Musique, porte-parole des associations sœurs romandes.</u>

On procède à la traditionnelle remise de bouteilles aux membres octogénaires présents. Notre Doyen de la journée est Simon ANDREY, âgé de 93 ans. A ce titre, il reçoit 3, bouteilles.

#### 10. Proposition du Comité

10.1 Comme indiqué dans le rapport d'activité du Président, il a été étudié la possibilité de changer le nom de l'Association pour éviter le terme de vétéran, qui semble faire peur à certains membres potentiels.

Une des solutions serait de remplacer le terme « vétérans » par celui de médaillés. L'AVMVF deviendrait alors **Association vaudoise des musiciens médaillés fédéraux**, en abrégé **AVMMF**.

Ce changement impliquerait une légère modification des articles 1 et 2 de nos statuts ainsi qu'une refonte totale ou partielle de notre logo, du papier à lettre et de différents supports.

La discussion est ouverte.

- Un vétéran demande à garder la terminologie actuelle, en précisant qu'au foot, on est vétéran de bonne heure (28 ans déjà).
- Notre Président d'Honneur est du même avis. On ne change pas un borgne contre un aveugle. Il souhaite garder le mot « vétéran ».

Il ressort en définitive que l'assemblée n'est pas favorable à un changement de nom.

Il est précisé que le Comité sera très attentif à toutes remarques ou proposition qui pourraient être faites, même après l'assemblée.



Les éventuels changements seront soumis à la votation des membres lors de notre prochaine assemblée générale de 2016.

10.2 Comme indiqué plus haut, nous organiserons la Rencontre annuelle des Comités du GRAVM, le 16 avril 2016, dans la région de Corcelles-près-Payerne. Nous sommes donc à la recherche de sponsors et de donateurs pour notre tombola. En conséquence, si vous connaissez un particulier, une entreprise ou autre qui pourrait nous apporter une aide financière, vous êtes priés de le faire savoir à l'un des membres du Comité. Nous aimerions mettre sur pied une tombola qui ne comprenne pas les habituels paquets de

10.3 En vue de la prochaine Fête Fédérale de Musique, à Montreux, en juin 2016, nous

prendrons bientôt les inscriptions pour participer à la journée officielle des vétérans.

Au vu des circonstances, il n'est pas certain que nous organisions un déplacement groupé, mais nous participerons comme d'habitude au financement de la carte de fête.

Inscrivez-vous nombreux afin que, sur ce plan également, cette fête de la musique batte des records.

# 11. Propositions individuelles et divers

cornette ou de boîtes de petits pois...

Personne ne souhaite prendre la parole et aucune proposition n'émane de l'assemblée.

La parole est donnée à M. Pierre-Alain WITZIG, Président de l'Union instrumentale du Montsur-Lausanne, pour nous adresser quelques mots et donner toutes les informations sur la suite du programme de la journée.

Personne ne souhaitant s'exprimer, notre Président remercie l'assemblée pour son attention et clôt cette 27<sup>ème</sup> assemblée de l'AVMVF.

Surpierre, le 09.11.2015 Le secrétaire aux PV : Gérald JUILLERAT